



Sainte-Marthe
PANTIN

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Merci d'écrire manuscritement la mention suivante dans le cadre ci-dessous : « *Nous attestons avoir pris connaissance et être en accord avec le règlement intérieur, le projet d'école, le projet éducatif et le projet pastoral* ».

Avez-vous effectué une demande de pré-inscription, pour la rentrée scolaire 2022-2023, dans un autre établissement que l'école Sainte-Marthe ? Si oui, lequel ?

-
-

Fait à

le

Signature des Parents